



GUIDE DES ÉTUDIANTS

ERASMUS & INTERNATIONAUX



Etudier à l'UFR de Médecine

UFR de Médecine

1

- ✓ [Les études de médecine en France](#)
- ✓ [Sites d'enseignements](#)
- ✓ [Hôpitaux Universitaires](#)

Venir étudier à l'UFR de Médecine

3

- ✓ [Enregistrement en ligne](#)
 - [Etape 1 : MoveON](#)*
 - [Etape 2 : Choix des stages hospitaliers](#)*
 - [Etape 3 : Inscription administrative](#)*
 - [Etape 4 : Création de compte UPCité](#)*
 - [Etape 5 : Carte étudiant](#)*
- ✓ [Certificats d'arrivée et de départ](#)

Informations académiques

7

- ✓ [Calendrier académique](#)
- ✓ [Calendrier des cours : Hyperplanning](#)
- ✓ [Inscription aux examens](#)
- ✓ [Système de notation – Examens écrits](#)
- ✓ [Stages hospitaliers – Examens de stage](#)
- ✓ [Français Langue Etrangère \(FLE\)](#)
- ✓ [Relevés de notes](#)

Informations pratiques

11

- ✓ [Frais et dépenses](#)
- ✓ [Logement](#)
 - *[CROUS](#)*
 - *[Logements privés](#)*
 - *[Assurance logement](#)*
- ✓ [Accès internet & intranet](#)
- ✓ [Bibliothèques](#)
- ✓ [Restaurants universitaires et cafétérias](#)
- ✓ [Transports](#)
- ✓ [Le sport à l'université](#)
- ✓ [Santé](#)
 - *[La carte européenne d'assurance maladie \(CEAM\)](#)*
 - *[S'inscrire à l'assurance maladie française](#)*
 - *[Service de Santé Etudiante \(SSE\)](#)*
 - *[Handicap](#)*

Aides disponibles

16

- ✓ [Aide financière \(CAF\)](#)

UFR de Médecine

Université Paris Cité

L'UFR de Médecine appartient à la Faculté de Santé, d'Université Paris Cité.

Avec 22 000 étudiants mais aussi une orientation Recherche en médecine, l'UFR est riche de sites universitaires répartis dans Paris et en Île-de-France.



Depuis le 1^{er} septembre 2024, la Pr. Sabine SARNACKI est la Doyenne de l'UFR de Médecine d'Université Paris Cité. Professeur en Chirurgie Pédiatrique Viscérale, Urologique et Transplantation au sein de l'Hôpital Necker Enfants-Malades, elle est également membre fondateur d'un laboratoire, et a été vice-présidente du deuxième Plan National Maladies Rares.

Les études de médecine en France



Sites d'enseignements

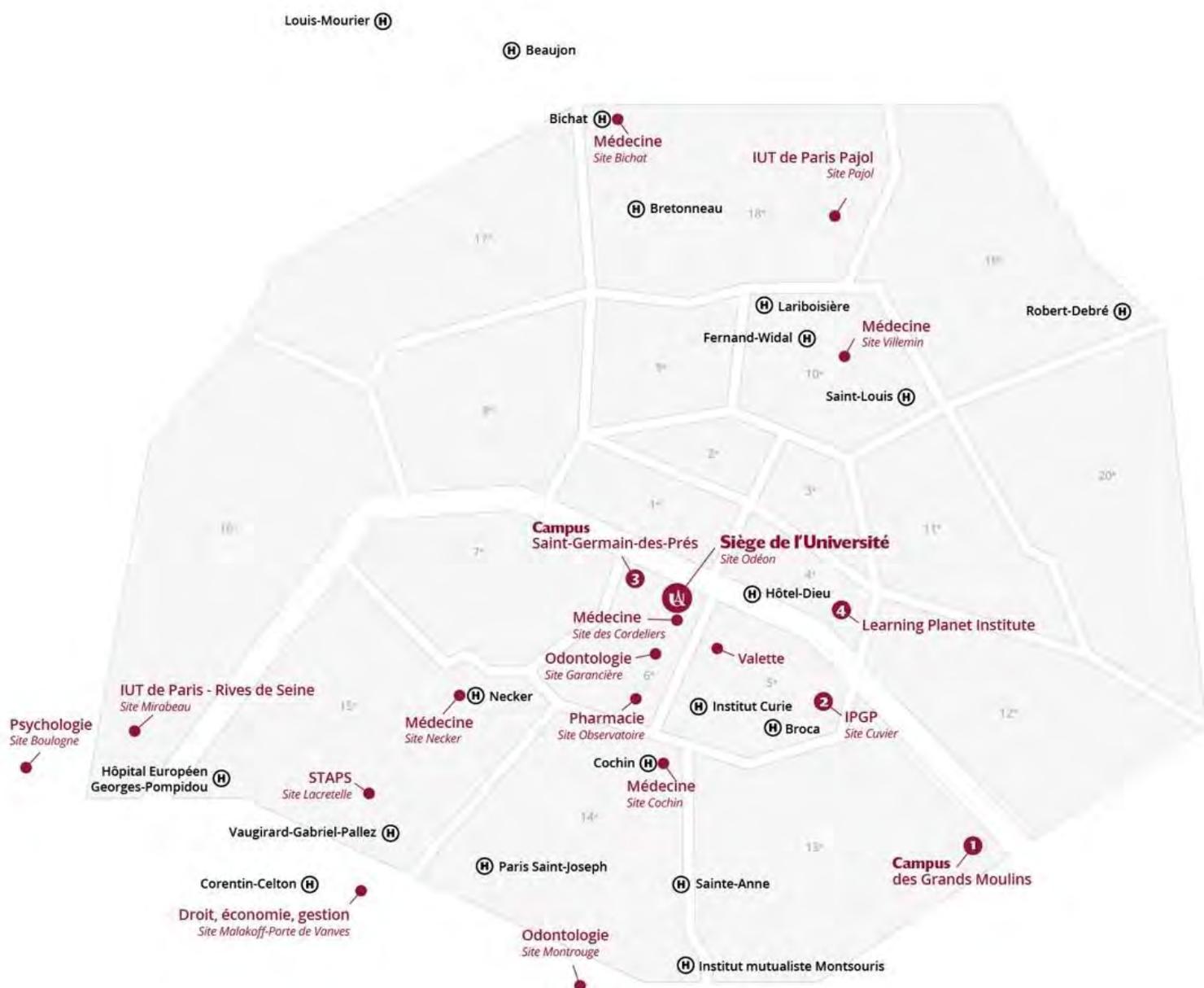
L'UFR de Médecine dispose de plusieurs sites d'enseignements dans Paris.

Les cours de 3^{ème} année (DFGSM3), 4^{ème} année (DFASM1) et de 5^{ème} année (DFASM2) peuvent ainsi être enseignés sur les sites de Villemin, Bichat, Necker, Pajol, Saint-Germain, Cochin ou Cordeliers.

Plus d'informations : <https://u-paris.fr/medecine/sites-et-contacts/> et <https://u-paris.fr/nos-sites-et-campus/>

Les étudiants inscrits à l'UFR de Médecine peuvent réaliser des stages dans les différents hôpitaux de l'APHP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris).

Plus d'informations : <https://u-paris.fr/medecine/hopitaux-universitaires/>



Enregistrement en ligne

Une fois nommé auprès de l'UFR de Médecine d'Université Paris Cité, vous recevrez un email de confirmation de la part du Service des Relations Internationales (SRI).

La première étape est de vous inscrire au sein de l'université en suivant le lien vers la plateforme « MoveON » :

- **En français :**
<https://univparis.moveonfr.com/form/605cdd1efddd182ed1787992/fra>
- **En anglais :**
<https://univparis.moveonfr.com/form/605cdd1efddd182ed1787992/eng>

Merci de compléter le formulaire « **2025/26 - Faculté de Santé - Étudiants entrants Erasmus et conventions internationales // 2025/26 - Faculty of Health - Incoming exchange students** »

Au sein du formulaire, merci de sélectionner le **Programme / Framework** « **Erasmus – Etudes** ».

Venir étudier à
l'UFR de Médecine

Etape 1 : MoveON

The image shows two screenshots of the MoveON platform. The left screenshot is the 'AUTHENTICATION' page, featuring a login section with fields for email and password, and a registration section with fields for first name, surname, and email. A captcha image with the characters 'M97zC4' is displayed. The right screenshot is the main portal page for the Faculty of Health, titled 'Université de Paris : portail des mobilités entrantes de la Faculté de Santé'. It lists available forms for incoming students, with the form '2025/26 - Faculté de Santé - Étudiants entrants Erasmus et conventions internationales' highlighted in a red box and an arrow pointing to its 'Commencer' button.

English page: select the form “2025/26 - Faculty of Health - Incoming exchange students”

Dates limites d'enregistrement :

- Arrivée au **semestre 1 (septembre 2025)** : votre inscription doit être déposée et soumise sur la plateforme en ligne **avant le jeudi 15 mai 2025**.
- Arrivée au **semestre 2 (février 2026)** : votre inscription doit être déposée et soumise sur la plateforme en ligne **avant le vendredi 31 octobre 2025**.

Liste des documents requis (format PDF) :

- ✓ **Learning agreement** (*approuvé par votre coordinateur académique*)
- ✓ **CV** (*Resume*)
- ✓ **Certificat de niveau en langue française** (*DELF – niveau B2, une lettre officielle de l'université attestant du niveau en langue est acceptée, merci de le télécharger en même temps que le CV svp*)
- ✓ **Charte de l'étudiant entrant en stage clinique – Erasmus Etudes** (*ce document vous a été transmis par email, merci de le signer et de le télécharger à la place de la « Lettre de motivation/Cover letter » (lettre de motivation/Cover letter non-requise pour l'UFR Médecine)*)
- ✓ **Scan de votre carte d'identité ou passeport** (*Attention : vérifiez que votre document soit valide jusqu'à la fin de votre mobilité !*)
- ✓ **Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** en cours de validité
- ✓ **Attestations d'assurances** (*obligatoires*): responsabilité civile + frais médicaux/rapatriement
- ✓ **Attestation de vaccination** (*ce document vous a été transmis par email, merci de la faire signer par un médecin et la télécharger avec la copie du carnet de santé/vaccinations dans « Copie du carnet de vaccination » sur le formulaire*)
- ✓ **Photo d'identité** (*format JPEG, « NOM_Prénom »*):



A noter : LOGEMENT

Lors de votre inscription sur MoveON, vous avez la possibilité de cocher une case spécifique pour une demande de logement via notre parc de chambres CROUS.

Attention : les places sont limitées, nous vous conseillons très fortement de rechercher en parallèle un logement.

+ d'information dans la rubrique « Logement ».

Attention

Une fois votre dossier validé, vous ne pourrez plus modifier vos informations.

Etape 2 : Choix des stages hospitaliers

Les choix des stages hospitaliers ne concernent que les étudiants suivant la **4^{ème}** ou la **5^{ème} année de médecine (DFASM1 ou DFASM2)**. Les étudiants suivant la **3^{ème} année de médecine (DFGSM3)** suivent des stages spécifiques. Ils seront recontactés en début de mobilité.

Pour les étudiants suivant la **4^{ème}** ou la **5^{ème} année de médecine**, le **formulaire en ligne LimeSurvey** vous permet d'émettre vos **souhaits de stages hospitaliers** durant votre mobilité. Attention, ces souhaits concernent uniquement les spécialités, vous n'aurez pas la possibilité de choisir les hôpitaux.

Vous serez notifiés de l'attribution définitive de vos stages par email à la mi-juillet 2025.

Pour sélectionner vos souhaits de stages hospitaliers, cliquez sur le lien suivant :

<https://sondage.app.u-paris.fr/118559?lang=fr>

The screenshot shows the 'Choix des terrains de stage' (Choice of placement sites) questionnaire. At the top, the Université Paris Cité logo is displayed. The title is 'Choix des terrains de stage'. Below it, the 'Liste des choix' (List of choices) section contains instructions: 'Effectuez un double-clic ou glissez/déposez les éléments de la liste de gauche à la liste de droite. L'élément avec le rang le plus élevé est situé le plus haut jusqu'à celui du rang le moins élevé.' and a red warning: '⚠ Veuillez sélectionner 7 réponses'. The 'Vos choix' (Your choices) list includes: Addictologie, Allergologie Pneumologie, Anato-mo-pathologie, Anesthésie, Anesthésie pédiatrique, Cardiologie, Cardiologie pédiatrique, Chirurgie cardiovasculaire, Chirurgie de reconstruction (maxillo-faciale & plastique), Chirurgie générale digestive, and Chirurgie orthopédique. To the right, there is a section for 'Votre classement' (Your ranking).

Questionnaire LimeSurvey, exemple.

Etape 3 : Inscription administrative



A partir de vos informations renseignées sur MoveON, l'inscription administrative (IA) au sein de l'université sera effectuée et validée (fin juillet/début septembre). **Vous recevrez un email officiel de la part de l'université (@u-paris.fr) vous invitant à créer votre compte Université Paris Cité (UPCité).** Vérifiez bien vos emails et spams !

Etape 4 : Création de compte UPCité

La création de votre compte UPCité vous permet d'accéder aux différents services de l'université (ENT/Intranet).

Important

Pour activer votre compte, merci d'utiliser l'adresse email que vous indiquez sur MoveON !

Une fois que votre compte Université Paris Cité est créé, vous recevrez un email vous invitant à vous connecter. Vous pourrez désormais accéder à plusieurs **services électroniques de l'université** :



- ✓ **Mon Dossier Web** : pour retrouver les documents administratifs concernant votre échange (certificat d'inscription, relevés de notes).
- ✓ **Hyperplanning** : pour accéder aux cours.
- ✓ **Moodle** : plateforme où les professeurs mettent les supports de cours, devoirs en ligne...
Attention : vous inscrire sur la page Moodle d'un cours ne signifie PAS que vous êtes inscrit à ce cours.
- ✓ **Zoom** : plateforme de messagerie instantanée et de visioconférence, notamment pour les cours en ligne.
- ✓ **Messagerie Outlook** : messagerie et adresse mail de type prenom.nom@etu.u-paris.fr que vous conserverez tout au long de vos études au sein d'UPCité.
Attention : pensez à effectuer le renvoi automatique de cette messagerie académique vers votre boîte personnelle afin de ne rien manquer des informations transmises par les services de scolarité !
- ✓ **Ressources numériques** : (bibliothèques en ligne) : explorez les collections et ressources documentaires grâce au moteur de recherche unique des bibliothèques. Vous y trouverez également toutes les ressources numériques : revues en ligne, ressources et bases de données, ebooks, thèses, etc...
- ✓ **La Box** : vous y retrouverez toutes les ressources étudiantes à votre disposition regroupées dans un même endroit.
- ✓ **L'intranet étudiant** : il vous informe sur l'actualité de l'établissement, des campus et de la vie étudiante. Ce portail met à votre disposition un moteur de recherche et une page web spécifique recensant les ressources indispensables à votre scolarité.

Etape 5 : Carte étudiante

Elle vous sera remise au Service des Relations Internationales (SRI) à votre arrivée à Paris.

Certificats d'arrivée et de départ

A votre arrivée à l'UFR de Médecine et à la fin de votre mobilité, le SRI signera votre attestation d'arrivée et de départ.

Informations académiques

Calendrier académique

En 2^{ème} et 3^{ème} année de notre formation médicale (DFGSM2 et DFGSM3), l'année universitaire est organisée en semestres, comme suit :

- Semestre 1 (S1) : début septembre à fin décembre
➤ Examens : 2^{ème} moitié du mois de décembre
Rentrée 2025/26 (début du S1) : lundi 8 septembre 2025
(date prévisionnelle, à reconfirmer !)
- Semestre 2 (S2) : début janvier à fin mai
➤ Examens : début mars (mi-S2) + 2^{ème} moitié du mois de mai
➤ Examens de rattrapage (= session 2) pour les S1 + S2 : fin juin – début juillet
Début du S2 : lundi 5 janvier 2026
(date prévisionnelle, à reconfirmer !)

En 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année (DFASM1, DFASM2 et DFASM3) de notre formation médicale, l'année universitaire est organisée en trimestres, comme suit :

- Trimestre 1 (T1) : début septembre à fin novembre
➤ Examens : 2^{ème} moitié du mois de novembre
Rentrée 2025/26 (début du T1) : lundi 8 septembre 2025
(date prévisionnelle, à reconfirmer !)
- Trimestre 2 (T2) : fin novembre à fin février
➤ Examens : 2^{ème} moitié du mois de février
Début du T2 : lundi 24 novembre 2025
(date prévisionnelle, à reconfirmer !)
- Trimestre 3 (T3) : fin février à mi-mai
➤ Examens : 1^{ère} moitié du mois de mai
➤ Examens de rattrapage (= session 2) pour les 3 trimestres : fin juin – début juillet
Début du T3 : lundi 23 février 2026
(date prévisionnelle, à reconfirmer !)
- Trimestre 4 (T4 = stages cliniques uniquement) : fin mai à fin août
Début du T4 : lundi 18 mai 2026
(date prévisionnelle, à reconfirmer !)

A noter

Les dates de rentrée et de début de semestres et trimestres sont des dates prévisionnelles.
Un calendrier plus précis sera communiqué par le SRI d'ici à la rentrée de septembre 2025.

ERASMUS WELCOME DAY (S1/T1)
vendredi 5 septembre 2025

(S2/T3 : date à reconfirmer)

Calendrier des cours : Hyperplanning

Afin de suivre les cours au sein de l'université selon votre Learning Agreement, nous vous invitons à consulter la plateforme Hyperplanning (calendrier des cours en ligne) ainsi que la plateforme Moodle.

→ Pour accéder à l'Hyperplanning : <http://planning.medecine.univ-paris-diderot.fr/hp/invite>

UFR de Médecine - Bichat (B); Cochin (Coc); Cordeliers (Cord); Necker (N); Villemin (V)
Espace Etudiants

Options

Récapitulatif des cours Cours annulés

Rechercher Saisie du nom DFASM1

sept. oct. nov. dec. janv. fev. mars avr. mai juin

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

ROLE 2
DFASM1 Hépatogastroentérologie
Etiologie
Diagnostique
HOC1 Maladies gastro-duodénales, gastriques
(Hépatite)
Hémorragies digestives (HSD)

ROLE 3
DFASM1 Hépatogastro
Entérologie
Diagnostique

DFASM1 EA
Tumeurs
Lympho-
hématologiques
(LH) (LH) (LH) (LH) (LH)

ROLE 2
DFASM1 Chronologie
Dumortier
Léves
VAMORIS
Cancers Diagnostique aspects cliniques,
imagerie, cytopathologie, pronostics,
syndromes carenciels/obésiques

ROLE 2
DFASM1 Endocrinologie
Diagnostique
Julien
Largue
VAMORIS
EPN Diabète 1 Diagnostic, thérapeutiques,
complications aiguës

Bichat : 16 Rue Henri Huchard, 75018 Paris
Cochin : 24 Rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris
Cordeliers : 15 Rue de l'Ecole de Médecine – 75006 Paris
Necker : 156 Rue de Vaugirard, 75015 Paris
Villemin : 10 Avenue de Verdun, 75010 Paris

La première lettre indique le lieu du cours. Ex : Cord =Cordeliers

Cours au même horaire
Cliquer pour faire défiler

Important

En 4^{ème} et 5^{ème} année, l'année académique est divisée en pôles. Ces pôles reviennent chaque trimestre. Depuis l'année universitaire 2024/25, l'UFR de Médecine a mis en place un calendrier de pôles en présentiel (en amphi) + en ligne tout au long de l'année (enregistrements). Le calendrier des pôles en présentiel pour l'année académique 2025/26 sera communiqué en septembre 2025.

Attention !

UE Hors Pôles : la plupart des examens ayant lieu en juin, ces UE ne sont possibles que pour les étudiants venant en mobilité pour une année complète.

MOA (Modules Obligatoires d'Approfondissement) : non-disponibles pour les étudiants Erasmus et internationaux.

→ Plus d'informations sur les cours : [Course catalog UPCité Medical Scool](#)

Les professeurs mettent les supports de cours, devoirs en ligne, etc... sur la plateforme Moodle. Les responsables de chaque année d'étude mettent également sur Moodle les calendriers des examens ou autres informations.

Moodle Université Paris Cité

→ Pour accéder à Moodle : <https://moodle.u-paris.fr/>

Attention : vous inscrire sur la page Moodle d'un cours ne signifie PAS que vous êtes inscrit à ce cours.

Inscription aux examens

Les inscriptions aux examens se font dès le début de votre mobilité, pour chaque trimestre ou semestre (en fonction de l'année d'étude suivie). Vous ne serez autorisé à passer un examen pour un même cours que deux fois dans l'année: la première fois au T1, T2 ou T3 (ou S1, S2). La seconde fois en session 2 (=rattrapages) en juin/juillet. Le SRI vous communiquera les informations nécessaires à ce sujet.

Important

Suivre les cours durant un trimestre vous oblige à passer les examens durant ce même trimestre.
Exemple : en 4^{ème} année (DFASM1), si vous suivez les cours du Pôle 1 au T1, vous devrez passer les examens des cours suivis au T1 ou en session 2 (=rattrapages) en juin/juillet.

Système de notation – Examens écrits

Le système de notation en France est basé sur une échelle numérotée de 0 à 20, 20 étant la note la plus élevée, 10 la note minimale de passage (**en DFASM1 et DFASM2, 11 est la note minimale de passage**). Si un étudiant n'obtient pas la note de passage, il devra passer les examens de rattrapage.

Description des nuances :

< 10	→	Échec
10 – 12	→	Suffisant
12 – 14	→	Satisfaisant
14 – 16	→	Bon
16 – 18	→	Très bien
18 +	→	Excellent

Stages hospitaliers – Examens de stage

En 3^{ème} année de médecine (DFGSM3), des stages médico-techniques et stages d'immersion sont réalisés. Retrouvez toutes les informations concernant ces stages au sein de notre catalogue de cours ([Course catalog](#)).

En 4^{ème} et 5^{ème} année (DFASM1 et DFASM2) les stages hospitaliers ont lieux du lundi au vendredi, le matin uniquement (les cours ont lieu l'après-midi). Un stage hospitalier dure 10 à 12 semaines, soit un trimestre entier. Pour chaque trimestre, l'étudiant a le droit à une semaine de vacances. Il doit fixer ses congés à chaque nouveau stage avec l'équipe hospitalière. A noter que durant le T4, l'étudiant, effectuant son année d'études à l'année, a le droit à 4 semaines de vacances (dont 2 semaines sans solde). Pour plus d'informations, merci de consulter la [Charte des stages et gardes](#) (onglet « Stages »).



En début de mobilité, le SRI vous transmettra un **carnet de stage** (version numérique). Il est **IMPÉRATIF** que vous le présentiez à votre chef de service ou médecins superviseurs au minimum une semaine avant la fin de chaque stage afin qu'un examen soit réalisé (*Système de notation : note globale de stage sur 50, composée d'une note de stage sur 30, et, d'une note « examen complémentaire de stage » sur 20*). Vous êtes le seul responsable de votre carnet de stage. Si celui-ci n'est pas complété par le chef de service, le SRI ne pourra intervenir. Ce carnet devra être remis au SRI en fin de mobilité.

Durant le stage, une tenue correcte est exigée (pas de jeans!). Une blouse blanche vous sera transmise à votre premier jour.

Au même titre que les étudiants français UPCité, l'étudiant en échange effectuant un stage clinique en France a des droits mais aussi des devoirs. Ainsi, certains services imposent des **gardes de nuit** obligatoires. Celles-ci ne pourront pas être déclinées par l'étudiant.

Lors de son stage, l'étudiant s'engage à respecter la loi française ainsi que le règlement intérieur du centre hospitalier, où il a été affecté.

Important

En accord avec la Circulaire DHOS/G no 2005-57 du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé, les signes d'appartenance religieuse, quelle qu'en soit la nature, ne sont pas autorisés au sein des hôpitaux (*cf. Charte de la laïcité dans les services publics en page 3*). Lorsque les étudiants sont à l'hôpital, leur devoir de stricte neutralité religieuse s'impose.

Il ne leur est donc pas permis de porter des signes religieux évidents. Il n'est pas possible pour une étudiante de porter un foulard ou voile lors de son exercice à l'hôpital.

Le règlement intérieur des hôpitaux, rappelé par le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) stipule très clairement qu'aucun « artifice » ne peut venir se substituer au port du voile : la couverture de la chevelure par une « charlotte » de bloc opératoire n'est donc pas autorisée en dehors des endroits où cette charlotte est requise pour raisons d'hygiène.

Les photos officielles d'identités ne peuvent être acceptées si elles s'accompagnent d'une manifestation religieuse évidente, dont le fait de cacher sa chevelure.

(Circulaire DHOS/G no 2005-57 du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé)

Français Langue Etrangère (FLE)

Les étudiants internationaux peuvent suivre des cours de Français Langue Etrangère (FLE) grâce au LANSAD (LANGues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines) situé sur le Campus des Grands Moulins.

Ces cours sont adaptés à leur niveau (5 niveaux d'enseignement de A1 à C1) et permettent d'améliorer leurs compétences en langue française pour vivre et étudier en France.

Chaque cours dure 2 heures par semaine et équivaut à 3 ECTS.

L'inscription au FLE n'est pas réalisée par le SRI ! Vous devez contacter vous-même le LANSAD (attention, places limitées) : masters.lansad.eila@u-paris.fr

Pour plus d'information : <https://u-paris.fr/eila/fle/>

Relevés de notes

Votre relevé de notes vous sera envoyé par email ainsi qu'à votre université d'origine :

- ✓ En février, pour les étudiants qui terminent leur mobilité au premier semestre ou trimestres 1 et 2
- ✓ En juillet/août, en fonction de la réalisation d'examens de session 2 (= rattrapages) et/ou la réalisation ou non d'un stage au T4, pour les étudiants qui terminent leur mobilité au second semestre ou aux trimestres 3 et 4

Important

Un relevé de notes spécifique au FLE est édité par le LANSAD. Pour les étudiants concernés, merci de demander votre relevé de notes FLE au LANSAD directement à la fin de votre mobilité à masters.lansad.eila@u-paris.fr

Informations pratiques

Frais et dépenses

Afin de profiter au mieux de votre expérience à Paris, le budget suivant est à prévoir :

Loyer : compter environ 900 à 1000 € / mois pour un studio (bailleur privé), environ 600 à 800 € / mois pour une colocation (bailleur privé). Ces prix s'appliquent à Paris intramuros, les alentours proches de Paris peuvent être moins chers (si vous êtes logé en résidence universitaire, le tarif du loyer est d'environ 500 à 550 € / mois).

Transports (métro/bus/RER) : compter environ 90 € / mois pour un Pass Navigo. Les étudiants de moins de 26 ans venant pour une année académique peuvent bénéficier d'un pass /carte demi-tarif (« Imagin'R »).

Alimentation : compter environ 300 € / mois.

Logement

Important

Même si vous avez fait une demande de logement via MoveON, nous vous conseillons très fortement de rechercher en parallèle un logement !

Si vous avez demandé une chambre CROUS lors de votre inscription sur MoveON et que vous avez finalement trouvé un logement par vos propres moyens, **il est IMPÉRATIF** de le signaler dans les meilleurs délais à accommodation.iro@u-paris.fr afin que vous soyez retiré des listes de demande du CROUS.

Aides financières au logement : voir rubrique « [Aide financière \(CAF\)](#) ».

CROUS

Le CROUS est une agence gouvernementale avec laquelle nous avons une convention. L'Université Paris Cité n'est donc pas en charge de sa gestion. Pour informations, les différentes résidences CROUS ne se trouvent pas sur les campus de l'université.

Attention ! Les demandes de logement en résidence CROUS sont nombreuses et le nombre de chambres extrêmement limité. **Les demandes d'étudiants faisant un séjour à l'année sont prioritaires.** Toutes les demandes ne pourront être satisfaites.

Pour toutes informations concernant le logement en résidence CROUS, vous pouvez contacter : accommodation.iro@u-paris.fr

Logements privés

Vous pouvez contacter directement des propriétaires d'appartements ou de chambres étudiantes.

Vous devrez verser une caution équivalent à 1 mois de loyer.

Attention ! N'envoyez pas d'argent à une personne qui vous demande un paiement anticipé par Western Union, il s'agit très probablement d'une arnaque !

Un garant vous sera demandé (*garant = qui est caution d'une autre personne, qui répond de sa dette*). Celui-ci doit obligatoirement résider sur le sol français.

Si vous n'avez pas de garant, vous avez plusieurs solutions :

- [Garantie Visale](#)
(gratuit si vous avez moins de 30 ans)
- [SmartGarant](#)
(service payant)



Assurance logement

L'assurance logement est obligatoire en France. Il est possible d'assurer votre appartement ou chambre d'étudiant grâce notamment aux deux organismes suivants :



Accès internet & intranet

Internet

Le service Eduroam offre un accès sans fil sécurisé à Internet, aux personnels, et aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans l'enceinte de leur établissement mais également lors de leurs déplacements.

Il est possible d'accéder à ce réseau sur tous les sites et campus d'Université Paris Cité. Pour utiliser le WI-FI d'Université Paris Cité, vous devez télécharger l'installateur EDUROAM d'Université Paris Cité sur les différents appareils mobiles que vous utilisez.

→ Plus d'informations : <http://u-paris.fr/wi-fi-universite-de-paris-avec-eduroam/>

Intranet

En tant qu'étudiant d'Université Paris Cité, vous avez accès à des outils spécifiques pour faciliter votre vie universitaire et notamment à l'Intranet.

→ Plus d'informations : <http://u-paris.fr/intranet-des-etudiants/>

Bibliothèques

Université Paris Cité dispose de 21 bibliothèques universitaires. La carte étudiante est indispensable pour l'inscription.

→ Plus d'informations : <http://u-paris.fr/bibliotheques/>

Restaurants universitaires et cafétérias

Chaque site d'Université Paris Cité a son restaurant universitaire ou sa cafétéria.

Vous pouvez y trouver des repas complets et équilibrés, des sandwiches, des salades et des petits déjeuners.

Grâce à [izly](#) vous pouvez payer directement avec votre carte étudiante.

→ Plus d'informations : <http://u-paris.fr/se-restaurer/>



Transports

A Paris et en banlieue, vous pouvez utiliser le métro et créer un « Pass Navigo » ou « Imagin'R »

→ Plus d'informations :

- <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>
- <https://www.ratp.fr/>



Vous pouvez également utiliser un Velib', service de vélos partagés utilisables avec votre Pass Navigo.

Attention aux [règles de circulation](#) pour les cyclistes.

→ Plus d'informations : <https://www.velib-metropole.fr/offers>

Le sport à l'université



En tant qu'étudiant d'Université Paris Cité, vous pouvez vous inscrire gratuitement au [Service des Sports](#), que ce soit en UE libre (vous serez noté et vous recevrez des ECTS) ou en pratique libre (en loisir).

Pour toute inscription, nous vous invitons à vous rendre au bureau de votre choix (en début de semestre 1).

Attention : les inscriptions ne sont possibles que pour les étudiants arrivants au semestre 1 (septembre) !



→ Contacts :

Campus Grands Moulins
Bâtiment Sophie Germain
75013 PARIS

sports.grands-moulins@u-paris.fr

Site Odéon

12 rue de l'école de Médecine
75006 PARIS

sports.odeon@u-paris.fr

Santé

La carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

Si vous êtes un étudiant européen ou si votre résidence habituelle se trouve dans un pays européen, vous devez demander à votre caisse d'assurance maladie nationale une carte européenne maladie (CEAM). Ainsi vous ne serez pas obligé de vous inscrire au système français.



S'inscrire à l'assurance maladie française

Les informations seront communiquées lors d'un webinaire de présentation à la rentrée.

→ Plus d'informations :

<https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>



Service de Santé Étudiante (SSE)

Le Service de Santé Étudiante (SSE) accueille tous les étudiants et étudiantes d'Université Paris Cité gratuitement pour des examens de santé comprenant : médecine préventive, prévention gynécologie, prévention dentaire, consultations psychologiques, certificats pour la pratique du sport.

Bon à savoir : Vous pouvez déclarer un des médecins du SSE comme médecin traitant. Vous aurez une explication détaillée sur le système de santé français lors de webinaires d'accueil et la semaine d'accueil.

Où trouver un SSE à Paris ?

Campus Saint-Germain-des-Prés
1^{er} étage T145
45 rue des Saints-Pères
75006 PARIS
Tél.: 01 42 86 21 29
saint-germain.sse@u-paris.fr

Campus des Grands Moulins
Bâtiment Sophie Germain - RdC sur cour
8 Place Aurélie Nemours
75013 PARIS
Tél.: 01 57 27 94 60
grands-moulins.sse@u-paris.fr

→ Plus d'informations concernant le SSE : <https://u-paris.fr/sante-prevention/>

Handicap



Si vous êtes un étudiant en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'aménagements grâce au [Pôle handicap étudiant](#). Dès votre arrivée à Paris, vous devez prendre rendez-vous avec un chargé d'accompagnement qui évaluera vos besoins.

→ Contacts :

- Campus des Grands Moulins : relais-grandsmoulins@u-paris.fr
- Autres sites : relais-odeon@u-paris.fr

Aide financière (CAF)

Il est possible de recevoir une aide financière de l'organisme CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour le loyer de votre logement. Cette aide est appelée « APL » (Aide Personnalisée au Logement).

Pour en bénéficier, vous devez remplir un formulaire en ligne en vous connectant sur le site de la CAF : <https://www.caf.fr/>

Aides
disponibles

Important

Une fois votre demande d'APL effectuée, un délai de 2 ou 3 mois est à prévoir !

A noter

- Si vous êtes logé dans une résidence du Crous, vous êtes automatiquement éligible pour bénéficier de cette aide.
- Si vous êtes logé dans un logement privé, vous devrez demander à votre propriétaire si le bien est loué est éligible aux APL.

Si vous souhaitez bénéficier de cette aide directement, vous devez avoir un compte bancaire français. Sinon, cette aide sera versée directement à votre propriétaire (et donc déduite de votre loyer).

Il n'est pas nécessaire d'avoir un numéro de sécurité sociale français pour bénéficier de cette aide.





Service des Relations Internationales (SRI)

Site des Cordeliers
15, rue de l'École de médecine
75006 PARIS
1er étage > Aile A > bureaux 104 A, 106 A, 100 A

mobilite.international.medecine@u-paris.fr

<https://u-paris.fr/medecine/venir-en-echange/>